



Paris, le 02 JUL. 2013  
N° 506777 -18/BSPP/CAB/AC/318

ETAT-MAJOR  
CABINET

Le général Jean-Claude Gallet  
commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris

à

destinataires in fine

Cette année encore c'est avec joie que le colonel (er) Le Bot, président de la FNASPP, et moi-même avons le plaisir de vous inviter à participer à l'ensemble des activités qui marqueront le 207<sup>ème</sup> anniversaire de la création de notre chère institution.

Ces manifestations comprendront cette année :

- une messe du souvenir en la cathédrale Saint-Louis des Invalides (129, rue de Grenelle Paris 7<sup>ème</sup> arrondissement), le mardi 18 septembre à 09h00 ;
- une prise d'armes dans la cour d'honneur des Invalides<sup>1</sup> à 11h00, suivie d'un déjeuner (moyennant une participation de 5 euros par personne) dans un centre de secours<sup>2</sup> ;
- l'appel des morts au feu et un dépôt de gerbes dans la cour de l'état-major Champperret, à 17h00 ;
- un ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe, à 18h30 ;
- une prestation gymnique et musicale suivie du traditionnel « pâté de déblai », sur le site de l'état-major.

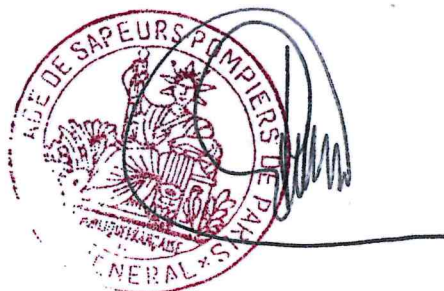
Pour des raisons évidentes d'organisation logistique, je vous invite à retourner à la FNASPP le coupon réponse détachable, qui est attendu pour **le 31 juillet au plus tard**.

Vous devrez obligatoirement présenter votre carton d'invitation, pour l'accès à l'Hôtel des Invalides et à l'état-major Champperret.

Je compte sur votre participation active, joyeuse et fraternelle, comme savent si bien le faire nos Aînés.

**DESTINATAIRES :**

Tous les adhérents de la FNASPP.



<sup>1</sup> Pour des raisons de sécurité, pas de stationnement possible au sein des Invalides.

<sup>2</sup> 500 places réparties dans le 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> GIS, et au GAS.